

Diagnostic Petite Enfance - Enfance - Jeunesse CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers

Fiches action

BT Conseil Sociologie

38, route de Saint-Pée – 6429 Arbonne

06 32 44 01 26

boristeruel@yahoo.fr

Vers une identité éducative commune

Orientation 1

Garantir à l'ensemble des familles l'accès à une offre d'accueil de qualité

Cet objectif marque l'exigence éducative de la communauté de communes dans l'exercice de sa compétence petite enfance, enfance et jeunesse :

- *d'améliorer la communication et l'information à destination des familles et des jeunes ;*
- *d'accueillir les publics dans toute leur diversité et affirmer une volonté de mixité sociale;*
- *de favoriser une relation de coéducation avec les familles ;*
- *de faciliter les déplacements au sein de la communauté de communes, de penser un maillage territorial des services le plus adapté possible ;*
- *de conforter le partenariat avec les associations du territoire.*

Orientation 2

Développer un projet ambitieux pour la jeunesse

Cet objectif affirme la volonté communautaire de mieux s'adresser à la population des 11-25 ans :

- *En renforçant l'offre à destination des collégiens en veillant à proposer une équité territoriale ;*
- *En proposant des expérimentations à destination des lycéens et jeunes adultes autour de questionnements partagés et de thématiques fédératrices sur l'ensemble du territoire : l'emploi, l'orientation scolaire, la citoyenneté...*

Orientation 3

Poursuivre la pérennisation et la professionnalisation des équipes d'encadrement

La communauté de communes souhaite s'appuyer sur des professionnels formés et qualifiés, et ce, dans un souci permanent d'amélioration de la qualité du service rendu.

Orientation 4

Mettre en œuvre une offre d'accueil en adéquation avec les besoins des familles

La communauté de communes doit se doter d'un observatoire global qui sera chargé de recueillir et d'analyser des données qualitatives et quantitatives pour permettre d'adapter l'offre d'accueil aux besoins des familles.

Orientation 5

Améliorer la gouvernance politique et technique

Cela passe par :

- *L'instauration d'un lien plus étroit entre le politique et l'opérationnel ;*
- *Faire émerger des relais intermédiaires dans l'organisation des services (enfance, jeunesse, ludothèque...).*

PROJETS TRANSVERSAUX

F1: Renforcer la gouvernance et le suivi du projet

F2: Communiquer et informer

F3: Créer des passerelles entre les différentes structures

F4: Créer un observatoire des besoins petite enfance, enfance et jeunesse

F5: Définir les axes d'une politique de parentalité et les traduire en action

FICHE ACTION 1

Renforcer la gouvernance et le suivi
suivi du projet

FICHE ACTION 1

Renforcer la gouvernance et le suivi du projet

OBJECTIFS

- Clarifier les intentions politiques intercommunales
- Clarifier le rôle des instances de mise en œuvre et animer le suivi du schéma directeur
- Rompre l'isolement de certains professionnels de terrain
- Créer un lien entre les équipes de terrain et les politiques
- Mieux mutualiser le matériel communal et intercommunal
- Permettre aux directeurs d'accueil d'être associés à la gestion du personnel communal et des bâtiments mis à disposition
- Renforcer le rôle et les outils de la commission PEEJ pour évaluer les services en continu
- Informer les élus de la commission PEEJ des projets en cours

FICHE ACTION 1

Renforcer la gouvernance et le suivi du projet

MISE EN OEUVRE

- Création d'une instance *ad hoc* de suivi et d'évaluation du schéma directeur. Ce comité de pilotage devra réunir un panel représentatif des acteurs locaux de la Petite enfance de l'enfance et de la jeunesse (élus, professionnels, partenaires institutionnels). Il se réunira 2 fois par an (Avril et octobre par exemple) afin de permettre un suivi régulier de la mise en œuvre du schéma directeur. Ce comité devra être nourri des travaux menés dans le cadre de l'observatoire et de la commission. Il sera également le lieu des échanges des retours d'expérience dans le cadre d'une démarche proactive
- Création d'un tableau de bord avec les données peej à disposition des élus de la commission : Lien avec la fiche action 4
- Organisation de « Visites d'élus » de la commission PEEJ sur les structures et les inviter aux temps forts des structures (réunion de rentrée, fête de fin d'année...)
- Organisation de commissions décentralisées avec visites des structures locales
- Positionner un élu référent par commune avec une bonne connaissance des moyens matériel et humain mis à disposition pour l'exercice de la compétence, en lien avec le/la directeur/trice de la structure.
- Mise en place de réunion de proximité entre élu(s) de la commune, directeur, le cas échéant responsable de la communauté de communes et parents.
- Mise en place d'une réunion annuelle « inter-APE ».
- Mise en place de questionnaires de satisfaction tous les ans.

FICHE ACTION 2

Communiquer et informer

FICHE ACTION 2

Communiquer et informer

OBJECTIFS

- Définir une stratégie de communication en lien avec le projet politique intercommunal Petite Enfance, Enfance et Jeunesse
- Structurer une ingénierie efficiente et déclinée sur chacun des services. Il s'agira notamment de :
 - Repenser l'architecture du site internet en lien avec la stratégie de communication
 - Communiquer les missions de chaque structure
 - Renforcer les relais d'information auprès des partenaires (Maires, Espace de Vie Sociale, Associations...)
 - Identifier l'ensemble des offres associatives, privées ainsi que tous les partenaires petite enfance, enfance et jeunesse
 - Fédérer les actions existantes

FICHE ACTION 2

Communiquer et informer

MISE EN OEUVRE

Phase 1:

- Actualisation de l'ensemble des données des sites internet et des documents de communication des communes
- Mutualisation de l'information avec les communes et les écoles : créer des liens entre les sites internet des communes et de la CdC, création d'un livret de présentation commun autour des activités de l'école avec les communes qui le souhaitent.
- Réflexion sur la création d'un livret de présentation des services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse
- Création d'un outil « délai parcours famille petite enfance » : création d'un outil type frise chronologique avec les différentes dates (instruction, période de commission, réponse...). Affichage des informations sur internet.

Phase 2:

- Étudier la possibilité de dédier un chargé de communication de la CdC
- Intégrer une information systématique des services PEEJ dans tous les supports de communication de la CDC (site Internet, Horizon Garonne, création d'un compte Facebook)
- Création d'une commission de travail spécifique qui sera chargée de
 - Faire un état des lieux des informations existantes
 - Définir les axes
 - Préciser les moyens nécessaires.

FICHE ACTION 3

Créer des passerelles entre les
différentes structures

FICHE ACTION 3

Créer des passerelles entre les différentes structures

OBJECTIFS

- Accompagner les familles et les jeunes dans leur besoin « après structure »
- Permettre aux enfants un changement de mode d'accueil accompagné et progressif (du multi-accueil vers l'APS et l'ALSH, de l'ALSH vers le Club Ados...) en généralisant les actions passerelles tout au long de l'année.

MISE EN OEUVRE

- Généralisation des journées passerelles de fin d'année pour permettre aux enfants de découvrir les nouveaux lieux et les nouvelles équipes :
 - Petite Enfance / Enfance : MA / APS et/ou ALSH et accueil individuel/APS
 - Enfance / Jeunesse : Les 5 lieux ALSH le mercredi et/ou les vacances avec le Club Ados, visite et activités en commun
- Reconduite de la réunion d'information pour les enfants qui vont être scolarisés en présence d'un directeur d'accueil pour avoir une présentation de l'organisation pédagogique. Cette réunion se fera avant le démarrage des inscriptions.
- Proposition des journées portes ouvertes aux familles :
 - Enfance : semaine porte ouverte avant la scolarisation des enfants

FICHE ACTION 3 (déclinaison)

Renforcer les passerelles 2-4 ans

FICHE ACTION 3

Renforcer les passerelles 2-4 ans

OBJECTIFS

- Donner la possibilité aux enfants de 2-4 ans accueillis chez une AM d'accéder à une forme de socialisation.
- Respecter des besoins primaires de l'enfant et soutenir son développement. Lutte contre l'échec scolaire
- Lien avec les écoles sur l'accompagnement progressif du développement de l'enfant (scolarisation à 3 ans).
- Mettre en place une culture commune pour l'ensemble des professionnels de la petite enfance et de l'enfance quelle que soit leur formation initiale (enseignement, santé, socio éducatif, culture)
- Réflexion sur un outil visant à renforcer le lien avec les APS pour permettre :
 - Des échanges réguliers
 - Des journées d'activités partagées
 - Une meilleure transition entre les différents accueils

FICHE ACTION 3

Renforcer les passerelles 2-4 ans

MISE EN OEUVRE

- 2020: Les EAJE et les AM (groupement possible par secteur) créent des outils partagés en lien avec les APS/ALSH concernant les temps spécifiques de transition.
- 2021: La communauté de commune accompagne un cycle de formation en direction de l'ensemble des professionnels en contact avec les enfants de 2-4 ans (mixité professionnelle PE et Enfance).

FICHE ACTION 4

Créer un observatoire des besoins
besoins
petite enfance, enfance et Jeunesse
Jeunesse

Créer un observatoire des besoins petite enfance, enfance et jeunesse

OBJECTIFS

- Créer un outil transversal d'analyse des besoins et d'évaluation de la mise en œuvre du schéma directeur
- Faire une synthèse 2 fois par an lors de la réunion de l'instance de suivi et d'évaluation

MISE EN OEUVRE

- L'observatoire devra être en capacité de créer des outils de repérage du besoin et d'analyse. Il devra, sur la base d'une production régulière de documents d'évaluation, nourrir les instances de pilotages afin d'aider la décision collective. Pour la petite enfance il s'appuiera sur le Relais Enfance et le service enfance pour le recueil des données statistiques. Il permettra de centraliser les données et de produire des analyses (questionnaires, statistiques) qui faciliteront les décisions (réajustement de la commission d'attribution des places par exemple).
- Les coordonnateurs PE et EJ effectueront l'analyse des données deux fois par an lors des comités de suivi.
- La parution d'une lettre semestrielle à l'attention des familles sera consultable sur le site de la CDC et des communes.

FICHE ACTION 5

Définir les axes d'une politique
d'accompagnement à la parentalité
parentalité et les traduire en action
action

Définir les axes d'une politique d'accompagnement à la parentalité et les traduire en action

OBJECTIFS

- Construire une politique d'accompagnement à la parentalité
- Sensibiliser les élus aux enjeux en matière de parentalité
- Coordonner les projets des différents sites
- Proposer des expérimentations en lien avec les partenaires

MISE EN OEUVRE

- En amont : temps de clarification collective des contours du champ d'action de la parentalité: quel public? quelles ambitions ? Quels acteurs?
- Une fois définis des objectifs partagés, il s'agira de coordonner les différents acteurs à partir d'action d'expérimentation permettant de rendre opérante l'ambition de transversalité en s'appuyant sur :
 - Des actions de mises en liens des initiatives existantes sur le territoire en matière de parentalité
 - Des actions de renforcement de la relation aux parents au cœur du projet d'accueil de chaque structure

FICHE ACTION 6

Renforcer l'accessibilité des
structures des publics en difficultés
difficultés dès le plus jeune âge

Renforcer l'accessibilité des publics aux structures dès le plus jeune âge

OBJECTIFS

- Garantir l'équité d'accès à l'ensemble des services et structures collectifs
- Faciliter les démarches aux familles à travers la fiche action n°2 ;
- Renforcer les projets d'inclusion d'enfants ayant des besoins particuliers, améliorer l'accompagnement et l'information des familles, développer la formation en direction des professionnels
- Renforcer la politique globale en terme de soutien à la fonction parentale;

MISE EN OEUVRE

- Développer les liens partenariaux avec les CCAS, créer des partenariats avec les pôles santé, les écoles maternelles, renforcer le lien avec la MDSI et le repérage du LAEP par les familles et les professionnels
- Création d'une mission de référent handicap qui sera chargé :
 - de faire le lien entre la petite enfance et l'enfance,
 - d'accueillir et d'accompagner les familles
 - d'informer et de sensibiliser les professionnels
- Réflexion sur création de nouveaux critères d'attribution pour permettre de favoriser l'intégration du public en difficulté (exemple de la fiche à points)
- Soutenir les jeunes dans l'obtention du BAFA

A DESTINATION DU JEUNE ENFANT

F7: Soutenir les assistants maternels

FICHE ACTION 7
Soutenir les Assistantes Maternelles
Maternelles

FICHE ACTION 7

Soutenir les assistantes maternelles

OBJECTIFS

- Intégrer une à deux AM au comité de pilotage évaluatif (voir fiche n°1)
- Affiner les réalités des accueils et des besoins en conduisant une enquête AM
- Valoriser le projet d'accueil familial (Le Tourne) en matière d'accompagnement des AM
- Valoriser le métier
- Définir un positionnement politique vis-à-vis de l'accompagnement des MAM

MISE EN OEUVRE

- L'objectif est d'apporter un réel soutien aux assistantes maternelles dans l'exercice de leur activité professionnelle. Pour cela, il est nécessaire de renforcer le diagnostic et les données d'observatoire par une enquête spécifique AM (1 fois par an) qui puisse permettre de construire des axes de développement concernant les publics d'AM.
- Développement d'un outil de géolocalisation pour pouvoir localiser les AM sur le territoire et connaître en temps réel leur disponibilité. Mise en place convention ass mat. Mise à jour par les animatrices de RAM 2/an.
- Développement d'outils de communication concernant la crèche familiale.
- Proposition de temps d'analyse de pratique (RAM)
- Organisation d'un temps fort pour informer les familles sur le métier d'assistante maternelle 1/an (semaine de la petite enfance.)
- Orientation systématique de toute demande de création de MAM vers le service PE, retours à faire auprès des communes concernées

À DESTINATION DES ENFANTS de 3 à 10 ans

F8: Favoriser l'émergence d'animateurs à profil

F9: Valoriser les relais d'encadrement

FICHE ACTION 8

Favoriser l'émergence d'animateurs à
d'animateurs à profil

FICHE ACTION 8

Favoriser l'émergence d'animateurs à profil

OBJECTIFS

- Favoriser la professionnalisation des animateurs
- Mettre en valeur les compétences spécifiques
- Créer des lieux dédiés pour des contenus d'activités spécifiques

MISE EN OEUVRE

- Identification des profils spécifiques d'animateurs (photo, numérique, sport, activités du cirque ...) au sein des effectifs de la CdC
- Accompagnement des animateurs dans la réalisation de fiche projet pour chaque contenu pédagogique
- État des lieux des équipements qui pourraient être thématiques pour permettre la réalisation des projets (par exemple une chambre noire pour le tirage des photos)
- Organisation de formations transversales à l'attention des animateurs
- Mise en réseau des animateurs projets avec les associations supports du territoire

FICHE ACTION 9

Valoriser les relais d'encadrement
d'encadrement

FICHE ACTION 9

Valoriser les relais d'encadrement

OBJECTIFS

- Permettre l'implication des directeurs de structures enfance dans les décisions stratégiques organisationnelles du service
- Clarifier les fonctions/rôles des acteurs et de prévenir les conflits de légitimité
- Déléguer un certain nombre de tâches aux directeurs (tâches qui sont, aujourd'hui, réalisées en partie ou totalement par le responsable du service) afin que ces derniers aient les leviers nécessaires pour faire fonctionner les structures qu'ils dirigent de manière beaucoup plus autonome.
- Renforcer l'autonomie et les responsabilités d'encadrement des directeurs des structures de 10 agents et plus.

FICHE ACTION 9

Valoriser les relais d'encadrement

MISE EN OEUVRE

- Réécriture des fiches de poste des directeurs / directeurs adjoints
- Création de réunions régulières pour aborder et travailler les dossiers enfance :
- Collectif APS/ALSH tous les mois de manière fixe avec l'ensemble des directeurs et adjoints,
 - Réunions appelées « réunions de direction » avec le collectif resserré pour prendre des décisions ou faire avancer des dossiers ou projets.
- Aménagement du temps de travail :
 - Créer un socle d'intervention APS / ALSH (par exemple 1 APS + 2 périodes de petites vacances + 1 mois d'été)
- Asseoir les forfaits d'heures administratives et mettre en place des outils de régulation et de suivi
 - Dégager un temps de travail aux directeurs de structures à fortes capacités pour travailler sur des tâches plus transversales (temps dédié pour un projet, ex Club Nature, suivi d'un évènement ou liens avec partenaires, ex Festival E2R / Concordia, réalisation d'outils plus administratifs, ex : livret d'accueil animateur, outils d'évaluation ...)
- Ouverture de poste en catégorie B « Animateur » pour les directeurs de structure d'encadrement de plus de 10 agents

A DESTINATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

F10: Conforter et développer le maillage territorial de de l'accueil enfance et jeunesse

F11: Créer une application numérique pour dynamiser les dynamiser les projets jeunesse

F12: Créer un conseil communautaire de la jeunesse jeunesse

F13: Créer des évènements itinérants, fédérateurs et et citoyens

FICHE ACTION 10

Conforter et développer le maillage
maillage territorial de l'accueil des
des 10-14 ans

FICHE ACTION 10

Conforter et développer le maillage territorial de l'accueil des 10-14 ans

OBJECTIFS

- Pérenniser le lieu d'accueil du club ados à Latresne par la construction d'un local adapté.
- Territorialiser l'offre à destination des collégiens en proposant un accueil 10-14 ans au sud du territoire.
- Poursuivre la réflexion autour de l'accueil « préados » afin de faire aboutir un projet pédagogique spécifique.

MISE EN OEUVRE

- Etude des possibilités de développement d'un club Ados au sud du territoire (mercredi et vacances)
- Ecriture d'un projet pédagogique partagé à destination des collégiens
- Renforcement de l'équipe (embauche de 2 professionnels contractuels).
- Proposition de projets transversaux entre les deux sites d'accueil.

FICHE ACTION 10

Conforter et développer le maillage territorial de l'accueil des 10-14 ans

ÉCHÉANCIER

- 2019 : Etude des scénarii de développement
- 2020 : Validation et développement des projets notamment au sud du territoire

IMPACT FINANCIER

- Coût de fonctionnement supplémentaire pour un club ados au sud du territoire : 17 000 € (cf. notes) soit 0,45 % du coût global de la compétence

FICHE ACTION 11

Créer une application numérique pour
pour dynamiser le projet jeunesse

FICHE ACTION 11

Créer une application numérique pour dynamiser le projet jeunesse

OBJECTIFS

- Faciliter l'accès à l'information des jeunes de 14 à 25 ans, notamment à travers un accès direct à tous les bons plans (loisirs, culture, logement, emploi, déplacements...)
- Favoriser l'échange de service entre les jeunes et impulser une dynamique coopérative.
- Offrir une porte d'entrée unique aux jeunes du territoire intercommunal en favorisant une prise en compte transversale des problématiques.
- Mettre en synergie les informations numériques déjà existantes et stimuler le rapport à l'information institutionnelle.

FICHE ACTION 11

Créer une application numérique pour dynamiser le projet jeunesse

MISE EN OEUVRE

Il s'agit ici de créer un outil regroupant toutes les problématiques que peuvent rencontrer les jeunes dans leur vie quotidienne. Il est important de centraliser l'information au sein d'un même espace afin de faciliter l'accès à l'information. Les jeunes pourraient avoir accès à :

- Des « **Bons plans** » Loisirs, culture, soirée, restaurant, un **agenda** Loisirs, sport, concerts
- Des informations concernant la santé et toutes les démarches administratives importantes. Les jeunes sont souvent perdus face aux démarches santé et peuvent se retrouver dans des situations complexes. Cette thématique santé serait alimentée seulement d'explications des différentes démarches et de contacts.
- Des informations « **vie pratique** » afin de faciliter l'échange de services entre jeunes, de simplifier les transports au sein de la communauté de communes à travers d'un service covoiturage, et d'accompagner sur la recherche de logements. Cette rubrique pourrait être sous forme de « post », les informations communiquées pourraient être : l'objet de la demande et les coordonnées à contacter par exemple. Nous souhaiterions éviter les interactions entre jeunes sur l'application (type chat) pour des questions de gestion.

FICHE ACTION 11

Créer une application numérique pour dynamiser le projet jeunesse

MISE EN OEUVRE

- Des offres d'**emplois et de stages** spécialement dédiés aux jeunes. Que ce soit des jeunes travailleurs, des étudiants comme des collégiens ou lycéens. Les jeunes doivent pouvoir avoir accès d'une manière simplifiée à toutes les offres du territoire. Cela pourrait être sous forme de post.
- Un **annuaire** professionnel regroupant l'ensemble des partenaires jeunesse. Cet outil sera intégré dans l'application sous forme de carte d'identité alimentée par des supports vidéo et permettant de relayer les besoins des partenaires par le biais de bons plans (stagiaires, volontaires...)
- A titre d'exemple :
 - Un lien direct entre employeurs locaux et jeunes (stages, jobs)
 - Une information directe sur les initiatives existantes (argent de poche, etc.)
 - Une mise en réseaux sur des besoins (covoiturage, mobilité, santé)

FICHE ACTION 11

Créer une application numérique pour dynamiser le projet jeunesse

ÉCHÉANCIER

- 2019 : Désignation d'un programmiste pour affiner l'enveloppe d'investissement
- 2020: Validation du cahier des charges et mise en œuvre progressive

IMPACT FINANCIER

- Investissement : 50 000 euros
- Fonctionnement (maintenance) : 4000 euros soit 0,1% du coût global de la compétence

FICHE ACTION 12

Créer un conseil communautaire de
communautaire de la jeunesse

FICHE ACTION 12

Créer un conseil communautaire de la jeunesse

OBJECTIFS

- Créer une instance démocratique et autonome destinée au 12-17 ans
- Contribuer à une démarche de citoyenneté locale
- Mettre en place un lieu d'expression et d'action pour la jeune génération en lui donnant les moyens d'être entendue et force de proposition.

MISE EN OEUVRE

- Définition des prérogatives précises et des champs d'intervention du CCJ
- Définition du mode de gouvernance
- Définition du panel et du mode de scrutin
- Mise en œuvre des actions

FICHE ACTION 13

Développer des réponses
fédératrices et citoyennes pour les
les 15-25 ans

FICHE ACTION 13

Développer des réponses fédératrices et citoyennes pour les 15-25 ans

OBJECTIFS

- Mettre en synergie les initiatives et les projets autour de la jeunesse (sport, santé, prévention, emploi, mobilité, citoyenneté, culture, pratiques numériques...)
- Mailler le territoire, rendre visible la jeunesse
- Conforter le partenariat avec les associations

MISE EN OEUVRE

- Recrutement de l'animateur 15-25 ans chargé de capter de nouveaux publics
 - Suivi de l'application numérique
 - Animation du conseil communautaire des jeunes
 - Création d'évènements et d'actions fédératrices autour de différentes thématiques : insertion/stage/job, mobilités, forums. Pistes d'actions:
 - Événementiels itinérants sur 4/5 sites du territoire relayé via une plateforme numérique collaborative, dispositif argent de poche, relais baby-sitting

FICHE ACTION 13

Développer des réponses fédératrices et citoyennes pour les 15-25 ans

ÉCHÉANCIER

- 2019: Définition précise du profil de poste
- 2020: Recrutement de l'animateur
- 2020-2021: développement des projets

IMPACT FINANCIER

- Coût de fonctionnement supplémentaire pour le recrutement d'un animateur jeunesse catégorie B : 38 000 euros + 6500 € de budget de fonctionnement pour le financement des nouvelles actions et des nouveaux dispositifs (BAFA social, dispositif argent de poche), soit 1,17 % du coût global de la compétence